Ami du Clergé du 2 octobre 1930

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Pour les dimanches d'octobre. — III. La toute-puissance de la T. S. Vierge, 577.
Cinq minutes d'Evangile. — XLIX. *19e Dim. après la Pentecôte :* Beaucoup d'appelés, peu d'élus, 580. — L. *20e Dimanche :* L'épreuve conduit à la foi, 581.
Instructions à des collégiens. — II. La piété, 583.
La prédication des choses qui nous entourent. — 66. Les oiseaux, 585. — 67. Les oiseaux *(suite)*, 586. — 68. L'église, 587.
Lectures sur sainte Jeanne d'Arc. — XXIII. Au cimetière de Saint-Ouen, 589. — XXIV. L'abjuration de Jeanne, 591.

POUR LES DIMANCHES D'OCTOBRE

III

LA TOUTE-PUISSANCE DE LA T. S. VIERGE

Mes bien chers frères,

Dans une de ses pages inspirées et toutes brûlantes de son amour pour la Mère de Dieu, S. Bernard nous montre la T. S. Vierge Marie au ciel, à genoux aux pieds du Souverain Maître de toutes choses, dans l'attitude de la supplication. Et il ajoute, comme pour nous bien marquer le caractère même de la prière de la Vierge, que sa supplication est toute-puissante. Il appelle Marie « la toute-puissance suppliante. » Nul mot, à mon avis, ne dit mieux ce qu'est la T. S. Vierge, nul ne marque mieux la manière dont elle remplit la mission qui lui a été confiée d'être notre médiatrice, aucune expression, mieux que celle du saint abbé de Clairvaux, n'est capable de fortifier notre confiance.

Cette attitude de la supplication, même au ciel, convient à la T. S. Vierge. Elle est et reste toujours là-haut, comme elle l'était ici-bas, la créature de Dieu, ne disposant de rien par sa propre volonté ou de sa propre autorité, mais recevant de Celui-là seul qui possède tout, parce qu'il est l'unique Maître de tout, ce qu'elle peut et doit donner.

Mais ce n'est pas une suppliante timide et toujours incertaine du succès de sa prière. Non, certes ! Dans son regard, dans sa voix, dans son geste, dans son attitude, si je puis ainsi parler, il y a l'assurance d'être écoutée et exaucée, la certitude d'obtenir ce qu'elle demande, parce qu'il y a en elle d'une part le souvenir de ce qu'elle est pour Dieu à qui elle s'adresse et de l'autre la conviction que les services rendus par elle lui ont créé des droits qui ne seront pas méconnus. Et c'est pourquoi, bien que suppliante, Marie au ciel reste toute-puissante. Et voilà, m. f., ce qui doit encore rendre inébranlable notre confiance en cette Vierge bénie.

C'est déjà beaucoup, n'est-il pas vrai ? de savoir, comme je vous l'ai dit déjà, que la T. S. Vierge entend notre voix, qu'admise à la vision divine elle connaît en Dieu tous nos besoins et qu'ayant éprouvé elle-même sur la terre toutes les joies et toutes les douleurs par lesquelles Dieu peut nous faire passer, elle comprend mieux la confidence que nous lui faisons des nôtres ; mais quel accent profond, quelle ardeur vraie doit donner à notre prière cette autre conviction, que je voudrais ce soir ranimer dans vos âmes, de la toute-puissance de Marie !

Marie peut tout nous accorder, parce qu'elle peut tout nous obtenir. *Sa qualité de Mère de Dieu* et *la grandeur des services rendus par elle à Dieu* dans l'œuvre de notre Rédemption assurent et justifient sa toute-puissance.

I. — *La toute-puissance de la T. S. Vierge est justifiée par son titre de Mère de Dieu*

Avez-vous remarqué, m. f., que l'Eglise, dans cette partie de la Salutation angélique qu'elle composa pour faire écho aux paroles de l'ange et de sainte Elisabeth, et dans laquelle elle nous fait dire d'un mot tous nos besoins, ne donne d'autre titre à la Vierge que celui de Mère de Dieu ? L'ange et sainte Elisabeth ont épuisé pour ainsi dire toutes les louanges : « Vous êtes pleine de grâces, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

L'Eglise, elle, ne dit que ce mot : « Sainte Marie, Mère de Dieu ! » Pourquoi ? Parce que tout est là et que l'Eglise sait bien que cette seule qualité est pour nous, pauvres pécheurs, la grande raison d'espérer et d'avoir confiance. Qu'est-ce qui, en effet, rend puissant un intercesseur près de celui qui dispose de la grâce qu'on demande ? Ce n'est pas seulement la situation privilégiée, ni l'exceptionnelle grandeur morale du solliciteur ; ce n'est pas seulement non plus la justice de la cause qu'il plaide, et d'ailleurs ici peut-on parler de justice ? Quels droits avons-nous près de Dieu ? A part l'air que nous respirons, le morceau de pain qui soutient notre existence et la grâce suffisante à opérer notre salut, étant donné que Dieu veut que nous vivions et que nous allions à lui, à part cela, Dieu ne nous doit rien et tout ce qui viendra de lui jusqu'à nous, grâces, faveurs et bénédictions de toutes sortes dans l'ordre naturel comme dans l'ordre surnaturel, tout cela ne sera que du superflu, le don gratuit d'un amour qui donne sans que rien l'oblige à donner, mais uniquement parce qu'il aime ou parce qu'on lui tend la main. Ce qui rend puissant un intercesseur près de celui qui est libre de ses dons, ce sont les rapports qui unissent le sollicitant et le sollicité. Plus ces rapports sont doux, intimes et forts, plus celui qui demande sera certain de n'être pas renvoyé les mains vides.

Quels sont les rapports qui existent entre Dieu et la T. S. Vierge ? Quels sont les liens qui unissent ces deux êtres, de nature si différente cependant ? Qu'est-ce que Marie pour Dieu ? Une créature, comme tout ce qui existe ici-bas, comme l'étoile qui scintille au ciel ou la fleur qui embaume nos jardins ? Plus et mieux que cela ! — Un enfant,

comme l'homme régénéré par la grâce ou l'ange resté fidèle, et qui peuvent dire tous deux : « Notre Père qui êtes aux cieux » ? Oui, sans doute, mais mieux et plus que cela encore ! Quoi donc ?

Ecoutez, m. f. Dieu a daigné donner à l'âme des noms sublimes de tendresse. Il a appelé des créatures privilégiées : « Ma sœur, *soror mea ;* mon amie, *amica mea ;* mon épouse, *sponsa mea !* » Mais il est un nom qu'il n'a jamais donné à aucune créature, ni aux hommes, ni aux anges. Ce nom, le plus doux à entendre, le plus suave à prononcer, le plus affectueux et le plus harmonieux de tous les noms, c'est celui de « mère. » Jamais Dieu n'a dit à aucune créature : « Vous êtes ma mère et je suis votre enfant ! » Seule, Marie a eu cette incomparable gloire, et comme cette gloire était au-dessus de toutes les gloires, comme elle l'élevait à des hauteurs inaccessibles, Dieu l'a entourée de toutes les certitudes, il lui a donné pour bases des témoignages si incontestables et si miraculeux que, de toute la force de notre raison et de toute l'énergie de notre foi, nous pouvons crier aux quatre coins du monde : « Celui qui nie que la Vierge Marie soit véritablement la Mère de Dieu, qu'il soit anathème ! »

Mais alors, cela étant, la T. S. Vierge étant véritablement Mère de Dieu, Dieu peut-il lui refuser quelque chose ?

Un jour, au milieu des foudres et des éclairs du Sinaï, le législateur suprême laissa tomber cette étonnante recommandation : « *Honora matrem tuam !* Honore ta mère ! » Etrange loi, que celle-là ! Le respect pour nos mères n'est-il pas en effet comme le fond même et la substance de notre cœur ? Et quand tous les autres sentiments s'évanouissent dans un être humain, celui-là ne subsiste-t-il pas toujours, ne survit-il pas le dernier ?

Oui, quelque rebelle, quelque mauvais que l'homme devienne, il ne résiste pas à la voix de sa mère. S'il le fait, ce n'est plus un homme, c'est un monstre. La parole d'une mère, le regard d'une mère, ses reproches sont toujours tout-puissants. Une mère, vis-à-vis de son enfant, n'est jamais vaincue !

Au jour où sa parole restera sans effet, où son regard n'aura plus assez de magie pour dominer le nôtre, où sa prière ne trouvera plus le chemin du cœur de son enfant, ce jour-là encore, la mère digne de ce nom restera toute-puissante. Car il y a au fond du cœur des mères une larme que Dieu y a déposée pour les circonstances critiques et désespérées ; qu'elle aille y puiser et la fasse remonter jusqu'à ses yeux, et tout sera sauvé ! Qu'elle pleure, et l'enfant le plus dénaturé éprouvera malgré lui d'étranges frissons ! Qu'elle pleure, et les cœurs les plus endurcis se fendront ! Dans les siècles païens, les larmes de Véturie calmèrent la violence de son fils Coriolan et lui arrachèrent le salut de Rome qu'il voulait détruire ! Plus près de nous, dans les siècles chrétiens, les larmes de sainte Monique triomphèrent des passions de son fils S. Augustin. Oh ! les larmes d'une mère, c'est, après Dieu, la plus grande puissance du monde !

Si une mère peut tant sur son fils, même mauvais, uniquement parce qu'elle est sa mère, quelle ne doit pas être la puissance de Marie sur le cœur de son fils, de Celui qui a porté lui-même cette étrange recommandation que je vous rappelais tout à l'heure : « Honore ta mère. »

Marie et Jésus, quelle mère et quel fils ! Quels cœurs mieux faits pour s'aimer, se comprendre et réaliser leurs propres désirs ! Quel fils aima autant sa mère que Jésus ! Sur la terre, un mot de l'Evangile dit tout ce qu'il fut pour elle : « *Et erat subditus illi.* » Il lui était soumis enfant, dans la petite maison de Nazareth, jeune homme s'initiant au ministère qu'il avait reçu de son Père, apôtre parcourant la Judée pour y prêcher le royaume de Dieu, victime sur le Calvaire, donnant son dernier soupir sous le regard de sa mère, et — pourquoi en douter ? — il faisait tout avec sa permission et son approbation.

Qui dira de quel respect, de quelle affection filiale Jésus, le meilleur des fils, entoura la Vierge Marie, la meilleure des mères, et avec quel empressement il répondit à ses moindres désirs, à ses moindres prières ?

Au ciel, les rôles ont-ils changé ? Non ; là-haut comme ici-bas, la Vierge Marie est toujours la mère de Jésus, et Jésus le fils de la Vierge Marie, et ce doit être, — ma foi aime à le croire et à le dire, — un des bonheurs les plus grands que puisse s'accorder et que veuille se donner le cœur de Jésus, de glorifier la Vierge Marie, devant son Père à lui, devant l'Esprit-Saint, devant S. Joseph, les anges et les saints, en se montrant toujours son enfant soumis, en accédant à tous ses désirs, en réalisant toutes ses prières, en prévenant toutes ses supplications, afin que jamais la voix de la Vierge Marie ne s'élève sans qu'elle soit exaucée !

M. f., aviez-vous réfléchi à ces choses si simples et n'est-il pas vrai qu'en voyant la T. S. Vierge Marie si puissante de par le respect et l'amour de son Fils, notre confiance en elle et en son intercession doit singulièrement augmenter ?

II. — *La toute-puissance de la T. S. Vierge est justifiée aussi par son titre de Co-rédemptrice*

Ce qui fortifie encore, ai-je dit, la puissance d'un intercesseur sur celui près de qui il intercède, ce sont les services rendus.

La langue latine avait une locution qui exprime bien ma pensée. Pour dire ce que nous appelons, nous, « rendre service, » les latins disaient : « Bien mériter de quelqu'un. *Bene mereri.* » Et de fait, m. f., il est bien évident que tout service rendu engage à la réciprocité et nous lie en quelque sorte à celui qui nous a obligé. Celui-là a désormais des droits sur nous et ces droits sont d'autant plus puissants qu'ils sont plus délicats et qu'ils s'imposent au nom de la reconnaissance. On n'est jamais libre vis-à-vis d'un bienfaiteur, parce qu'en nous donnant son bienfait, qu'il était libre de nous refuser, il a prouvé qu'il nous donnait son cœur, et qu'en retour il comptait sur le nôtre. Qu'il vienne

donc au jour de l'infortune implorer mon assistance pour lui et pour ceux auxquels il s'intéresse, sa prière, en s'appuyant sur les services rendus, y trouvera une irrésistible puissance. Ces services rendus, ces bienfaits plaideront pour lui autant et plus même que la détresse dont il sera la victime ou l'avocat. Et si je semblais hésiter, il lui resterait dans l'invocation du passé une infaillible ressource. Il n'aurait qu'à se relever avec fierté et au lieu de demander à titre de grâce, il pourrait réclamer à titre de justice.

Ecoutez-le parler alors ; ce que nous entendons, ce n'est plus sa voix ; ce qui nous émeut, ce n'est plus la détresse dont il nous fait le tableau ; ce que nous percevons, c'est la voix des bienfaits passés ; ce qui nous trouble, c'est leur évocation. Ils sont là, ils se lèvent les uns après les autres au fond de notre mémoire, ils passent et repassent devant nous, tout prêts, si nous résistons à la puissance de leur appel, à nous jeter à la face cette injure la plus odieuse et la plus infamante : « Ingrat ! » Voilà, m. f., près de celui qui les a reçus la force des services rendus.

Or, pour mesurer la puissance de la prière de la Vierge Marie, pour connaître le poids de son intercession, pour vous convaincre encore qu'elle peut tout vous accorder, parce qu'elle peut tout vous obtenir, ayant le droit de tout demander, rappelez-vous les services rendus par elle, dans la liberté de son amour et de sa volonté, à Dieu et à son Fils. L'œuvre par excellence de Dieu ici-bas, c'est la Rédemption. Vous savez quel amour infini l'a inspirée, et quelle merveilleuse sagesse a présidé à son organisation, choisissant et disposant de la façon la plus admirable, parce que divine, les moyens les plus appropriés à sa parfaite réalisation. Etant établis les desseins de Dieu d'envoyer son Fils sur la terre pour s'incarner, vivre, souffrir et verser son sang sur la croix pour notre salut, étant donné cela, je dis que Marie devenait nécessaire à Dieu et que de son consentement à être la Mère de Dieu et à s'associer à l'œuvre du Père céleste dépendrait toute la réalisation de cette œuvre. Par conséquent, étant donné le désir de Dieu de sauver l'homme et de la manière qu'il avait fixée, le *Fiat* de la Vierge Marie, au jour de l'Annonciation, devenait pour lui un service incomparable, un bienfait sans mesure, un acte qui, si j'ose ainsi parler, liait Dieu pour l'éternité vis-à-vis de sa servante.

Oui, m. f., pour souffrir comme il le voulait, pour mourir sur la croix, il fallait au Verbe de Dieu de la chair et du sang ! Montez au Calvaire. Ce corps meurtri par les fouets, qui l'a fourni à Jésus ? Ce sang qui s'échappe à flots pressés de ses membres, qui l'a versé dans ses veines ? Ces os disloqués, qui les lui a donnés jusqu'à la moëlle ? C'est la T. S. Vierge Marie. Et pour nous élever plus haut encore, qu'est-ce qui a assuré et permis les magnifiques conséquences de l'Incarnation et de la Rédemption, la gloire infinie qui en ressort pour Dieu et pour Notre-Seigneur : le ciel ouvert à nouveau sur la création, l'homme racheté, sanctifié, déifié, marchant d'un pas assuré vers les splendeurs éternelles, tout être ici-bas, toute créature là-haut, teinte du sang du Sauveur et y puisant un rajeunissement de vie, un renouvellement de beauté, oui, tout cela, qu'est-ce autre chose que le fruit du consentement de la Vierge Marie, des services rendus par elle à Dieu et à son Verbe, leur permettant de réaliser l'œuvre du salut du monde comme ils l'avaient projetée aux premiers jours de l'éternité ?

Avancez-vous donc, ô Vierge Marie, jusqu'au pied du trône de Dieu, pour lui porter les prières, les supplications, les désirs de la terre, nos aspirations et nos besoins. Ne craignez pas, vous êtes la créancière de Dieu, *creditrix Dei*, comme parle S. Bernard. Il ne peut rien vous refuser. Rappelez-lui votre consentement accordé à l'ange, la chair et le sang donnés au Verbe, les sollicitudes et les tendresses de votre maternité, votre vie de soins et de dévouement, la Passion et le Calvaire où vous avez souffert avec Jésus, la gloire qui en revient à l'humanité sainte du Sauveur et à la création tout entière ; et Dieu qui a conscience de sa dette, Dieu qui est toute justice comme il est tout amour, Dieu exaucera votre prière, et nous, pauvres pécheurs, nous vous quitterons consolés, relevés, exaucés, parce que pas un seul cri de notre âme, pas un seul désir de notre cœur, pas une seule supplication de nos lèvres, ne peut rester sans bénédiction, grâce à votre intercession toute-puissante !

Et si vous en doutiez encore, m. f., j'ouvrirais devant vous, en terminant, les annales des miséricordes de Dieu et je vous montrerais, je vous ferais toucher du doigt la puissance de la Vierge Marie, en remettant sous vos yeux les grâces et les faveurs de toutes sortes obtenues par sa prière à la demande de tous les cœurs humains. Rien n'échappe à son pouvoir, parce que Dieu ne peut rien lui refuser.

Rappelez-vous tous les titres que la piété de l'Eglise lui décerne dans les litanies. Ces noms, qui vous la montrent sous tant d'aspects divers, ne vous marquent-ils pas les effets de sa puissance en notre faveur ? Arche d'alliance, porte du ciel, étoile du matin, cause de notre joie, refuge des pécheurs, santé des infirmes, secours des chrétiens, reine de tous les saints, passés, présents et futurs !

Ecoutez encore tous ces vocables sous lesquels on l'honore en tous lieux et depuis tant de siècles : Notre-Dame de la Garde, de toutes Grâces, de tout Bien ; Notre-Dame des Lumières, de la Délivrance, du bon Voyage, du bon Conseil, Notre-Dame des Victoires, Notre-Dame de la Paix.

Entrez enfin dans ces sanctuaires que l'amour reconnaissant lui a élevés sous tous les cieux. Voyez les cierges qui brûlent, les fleurs qui embaument, les ex-voto qui tapissent les murs ; que disent-ils ? Que la Vierge Marie est toute-puissante. Pourquoi y rencontrez-vous, à toute heure du jour et de la nuit, des âmes en prières, les mains levées vers le ciel ? Pourquoi y voyez-vous des cœurs joyeux affermis dans leur bonheur, des cœurs en deuil qui se relèvent consolés, des yeux pleins de larmes qui se ferment séchés ? Parce que la Vierge Marie est toute-

puissante et que sa prière près de Dieu est toujours exaucée.

Ah ! si la Vierge bénie n'était pas ce que je vous ai dit, y aurait-il dans tous ces lieux où elle manifeste sa bonté et où elle appelle tous les peuples, y aurait-il ce concours immense, cet élan extraordinaire d'âmes tourmentées, de cœurs endoloris, de consciences troublées, d'esprits à la recherche de la vérité, de corps ravagés par la souffrance, qui de tous les points du globe s'y rencontrent chaque année ? Non, m. f., non ! et cela prouve indubitablement que la Vierge Marie, Mère de Dieu et notre Mère, est toute-puissante et que cette toute-puissance, elle ne cesse de la mettre à notre service !

* *

Ayons donc confiance, m. f., et redisons ensemble, dans l'attente assurée des biens futurs que nous obtiendra la prière de la T. S. Vierge, la douce et suave invocation de S. Bernard : « Souvenez-vous, ô très miséricordieuse Vierge Marie, qu'on n'a jamais entendu dire qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection ait été abandonné de vous. » Recevez nos supplications et, puisque vous le pouvez, venez à notre secours et bénissez-nous, protégez-nous, sauvez-nous pour le temps et pour l'éternité. Ainsi soit-il.

CINQ MINUTES D'EVANGILE

XLIX

19e Dimanche après la Pentecôte

BEAUCOUP D'APPELÉS, PEU D'ÉLUS

S'il est dans l'Evangile une parole capable de faire sur ceux qui l'écoutent une impression profonde et salutaire, c'est bien celle que nous venons d'entendre : « *Multi sunt vocati, pauci vero electi.* Il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus. » Si les Juifs l'avaient retenue et méditée, jamais ils n'auraient crucifié le Seigneur, mais ils auraient écouté le Maître envoyé de Dieu, et leur nation aurait trouvé en lui son salut. Appelés, ils l'étaient tous, et quelques-uns seulement furent sauvés. Afin de ne pas les suivre dans l'endurcissement de leur cœur et leur châtiment, méditons les graves avertissements du Sauveur en la parabole du festin. Jésus rappelle aux Juifs leur vocation, prédit leur réprobation, fait entendre aux Gentils les conditions de leur élection.

I

Appelés, les Juifs le furent, et les premiers, à ces noces mystérieuses du Fils de Dieu avec l'Eglise. Jésus le leur rappelle en cette saisissante parabole. Car, vous le devinez bien, le roi qui célèbre les noces de son Fils, c'est Dieu, Roi immortel des siècles et Maître du Royaume éternel. Pour racheter l'humanité déchue, il a décidé l'union de son Verbe avec la nature humaine et la fondation de l'Eglise. C'est ce mariage, qui sera scellé par le sacrifice du Calvaire, qu'on va fêter dans un banquet royal.

« J'ai préparé mon festin », dit le roi. Or, si l'on en croit les commentateurs, c'est quelques jours seulement avant sa mort que Jésus fait ce récit, qui emprunte à cette circonstance un caractère particulièrement tragique. Car il a terminé sa tâche : l'Evangile est annoncé, la doctrine de vie est livrée au peuple, et bientôt les sacrements qui produisent la grâce sortiront leur effet. La victime dont la chair et le sang doivent rassasier les convives est immolée : « J'ai tué mes bœufs, dit le roi, tout est prêt. » Et Jésus, dans quelques jours, donnera sa chair à manger et son sang à boire au dernier repas de la Cène, avant de mourir sur la croix. Sa chair et son sang qui sont la vie du monde ! Tout est donc prêt. Et c'est un dernier, suppliant et solennel appel que Jésus fait aux Juifs : « Venez, venez aux noces du Fils de Dieu ; venez manger sa chair et recevoir sa vie ! »

Cet appel, que de fois les ancêtres l'avaient entendu le long des âges ! C'étaient les patriarches qui recevaient la promesse du salut en échange de leur fidélité à adorer le vrai Dieu ; c'étaient Moïse et tous les prophètes qui annonçaient le salut d'Israël dans le descendant de David ; c'était, hier encore, le dernier d'entre eux, Jean-Baptiste, qui sortait du désert pour montrer aux Juifs l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde. Aujourd'hui, c'est le Sauveur lui-même qui répète l'invitation, et demain les Apôtres la transmettront encore en de puissantes objurgations à la pénitence.

Mais les Juifs ne veulent pas entendre. Les uns sont retenus par les plaisirs de la vie, les autres par le souci des intérêts temporels. Pas plus qu'ils n'ont écouté les prophètes, ils n'écoutent le Sauveur et n'écouteront les Apôtres. Israël sans cesse s'éloigne du vrai Dieu pour prostituer son cœur dans le culte des idoles païennes : il adore les dieux de l'Egypte et de l'Assyrie. Plus encore, il fait mourir les envoyés de Dieu : les plus grands des prophètes, et S. Jean-Baptiste, et les Apôtres trouveront la mort pour avoir fait entendre la vérité qui donne le salut de la vie éternelle en Jésus-Christ. Le Fils de Dieu lui-même ne sera pas épargné : les siens ne l'ont point reçu à sa naissance et ils le mettront à mort au Calvaire.

Triste image, m. f., de tous ceux qui, attachés à l'intérêt matériel de la terre ou au plaisir, font la sourde oreille à l'appel de Dieu qui les invite chaque jour, chaque dimanche, chaque retour des fêtes pascales, par le son de la cloche, par la voix des pasteurs, par le bulletin paroissial, et de cent manières, à venir adorer Dieu dans la prière, recevoir la grâce des sacrements et la vie divine de l'Eucharistie. Ils vont se prosterner devant le dieu de l'argent, du plaisir sensuel, de la débauche. Ils vivent en païens. Et ne s'en trouve-t-il pas qui, pour excuser leur inconduite, persécutent la religion, et, véritables suppôts de Satan, s'acharnent à la combattre, et la détruiraient, si elle n'avait pour elle les paroles de la vie éternelle ? Tremblons pour eux, plaignons-les, car ils portent avec eux leur châtiment.

II

Les Juifs n'ont pas entendu l'appel de Dieu et ont rejeté le Sauveur. Le châtiment ne se fait pas attendre. Le roi de la parabole, pour venger ses serviteurs maltraités, envoie ses armées avec mission d'exterminer les meurtriers et de brûler leur ville.

L'histoire nous éclaire sur le sens de la parabole. Cinquante ans ne s'étaient pas écoulés après la mort du Sauveur que déjà le barbare Titus avait réduit en cendres la ville déicide et promené le soc de la charrue sur les ruines du Temple. Un nombre incalculable de Juifs avaient péri pendant le siège et les survivants étaient dispersés aux quatre coins de l'univers. C'était le châtiment de Dieu courroucé. « Ce n'est pas moi, disait Titus, qui ai châtié les Juifs, je n'ai fait que prêter mon bras au Dieu irrité contre eux. »

Combien de chrétiens, oublieux de leur vocation sublime à la foi et à la vie éternelle, accumulent sur leur tête la colère et la vengeance de Dieu ! Un jour aussi viendra pour eux où les biens de la terre, où les plaisirs, leurs idoles, les trahiront. La main du juste Juge s'appesantira sur eux. Ils recevront dans l'impénitence finale le châtiment mérité par leur indifférence et leur haine. Ils seront rejetés de Dieu : « Allez-vous-en, maudits, au feu éternel. » Heureux encore, si la justice de Dieu ne les saisit pas dès ce monde. Les revers, les infortunes, les deuils, les souffrances sont parfois le châtiment prématuré des crimes commis, le châtiment précurseur de la peine éternelle de l'enfer.

III

Enfin, au banquet nuptial d'autres sont conviés pour remplacer les insensés qui l'ont méprisé. C'est ainsi que les païens sont substitués aux Juifs qui ont rejeté le don de Dieu. S. Paul est l'Apôtre des Gentils. Et les voici qui viennent de toutes les nations au royaume de Dieu. Les temples chrétiens surgissent sur le sol évangélisé par les Apôtres sur l'ordre du Christ. De tous les carrefours, par tous les chemins, bons et mauvais sont conviés à entrer dans l'Eglise de Dieu, arche du salut. Les bons qui ont observé la loi naturelle y entrent pour se sanctifier, les mauvais pour se convertir. C'est ainsi que nous avons été appelés tous à la foi. Notre vocation après le rejet d'Israël est toute gratuite de la part de Dieu. Sachons l'apprécier et la conserver.

Car il ne suffit pas d'être appelé pour être élu. Il faut encore être trouvé digne. Le roi passe dans la salle du festin et congédie l'invité qui n'a point revêtu la robe nuptiale. Bien plus, l'ayant ligoté, les serviteurs le jettent dans les ténèbres extérieures, c'est-à-dire en enfer, où il y a des pleurs et des grincements de dents.

Pour s'asseoir au banquet de la vie surnaturelle, de l'Eucharistie ici-bas, de la vision béatifique là-haut, il faut avoir revêtu la robe de l'innocence, il faut être sans péché.

Mais cette livrée, qui nous la donnera ? C'est au baptême que nous la recevons : « Vous tous, dit l'apôtre S. Paul, qui avez été baptisés dans le Christ, vous avez revêtu le Christ. » (Gal., III, 27). Au prodigue qui l'a perdue, elle est restituée par la pénitence : « Vite, apportez sa robe première, et l'en revêtez », dit le père qui accueille son fils repentant (Luc, xv, 22). Parfois enfin, notre vêtement de péché est lavé dans le sang de l'Agneau, à l'exemple de ces martyrs qu'entrevoyait le vieillard de l'Apocalypse : « Ceux qui sont revêtus de robes blanches, qui sont-ils, et d'où sont-ils venus ?... Ils viennent de la grande tribulation ; ils ont lavé leurs robes et ils les ont blanchies dans le sang de l'Agneau. » (Apoc., VII, 13-14).

* *

Hâtons-nous, m. f., de revêtir l'état de grâce et de le conserver jalousement, pour être dignes en tout temps de nous asseoir ici-bas au banquet des noces dans lesquelles le Fils de Dieu épousera nos âmes pour la vie éternelle. Et en ce jour, redisons avec l'Eglise : « Seigneur Jésus, roi glorieux du ciel, nous vous remercions de ce que, par un bienfait gratuit de votre miséricordieuse volonté, vous nous avez appelés à la vocation chrétienne. Revêtez-nous de la robe nuptiale de la charité et des bonnes œuvres, afin que nous soyons dignes d'appartenir au petit nombre des élus que le monde ne connaît pas, mais dont les noms sont écrits là-haut dans le ciel... » Ainsi soit-il.

L

20e Dimanche après la Pentecôte

L'ÉPREUVE CONDUIT A LA FOI

Il y a dans l'Evangile de ce dimanche une circonstance qui mérite d'arrêter un instant notre attention et de faire l'objet de nos réflexions. Il y avait, lisons-nous, un seigneur de la cour dont le fils était malade à Capharnaüm. Ce seigneur, ayant appris que Jésus était venu de Juda en Galilée, s'en alla vers lui et le pria de descendre pour guérir son fils qui allait mourir.

Qu'est-ce qui, d'après ce récit, détermina ce personnage à aller trouver le Sauveur ? Est-ce le désir de se convertir au Messie, ou tout au moins de connaître ses enseignements, de se rendre compte par lui-même des merveilles qu'il opérait, et de contrôler de ses propres yeux le caractère de la mission dont Jésus se disait investi d'En-haut ? Non, tout ceci le laissait insensible et n'était point l'objet de ses plus chères préoccupations. Ce qui le décida, ce fut la maladie de son fils, le danger dans lequel celui-ci se trouvait.

Vous savez le reste, m. f., vous savez que ce personnage trouva Jésus, qu'il en reçut bon accueil ; vous savez que surtout il obtint la guérison de son fils, et avec cette guérison, bienfait infiniment plus précieux, la foi pour lui et tous ceux de sa maison, et par cette foi l'espérance du salut.

I

Faisons-nous l'application du récit évangélique. Quel est pour la plupart, le grand souci, la grande préoccupation ?

Notre préoccupation, c'est d'être heureux. Et à quoi cela revient-il ? Cela veut dire que nos affaires marchent bien, que notre fortune s'accroisse ou se conserve, que notre avancement dans les honneurs terrestres se réalise, que le prochain soit plein d'égards pour nous, que nos plaisirs ne soient point traversés, que nos desseins et nos projets deviennent des réalités, que les membres de notre famille prospèrent, que leur santé et la nôtre se maintiennent, puisque cette santé est la première condition du bonheur ici-bas.

Voilà, m. f., l'idéal de beaucoup. Et s'il se réalise pour eux un instant, ont-ils alors des pensées plus hautes, des aspirations plus élevées ? S'inquiètent-ils de Dieu et de leur âme ? Connaître Dieu, le faire connaître, servir Dieu et le faire servir, aimer Dieu et le faire aimer, se sanctifier et aider les autres à se sanctifier, faire le bien et contribuer à ce que le bien se fasse, glorifier et respecter l'Eglise et la faire glorifier et respecter, vivre en un mot d'une vie chrétienne, est-ce là leur but principal ; et la prospérité ne les éloigne-t-elle pas de Dieu au lieu de les en rapprocher ? Jésus passe dans le monde, comme jadis il allait de Judée en Galilée ; il guérit les âmes, il parle, il commande, il appelle à lui les foules. L'heureux de ce monde paraît l'ignorer. Pourquoi irait-il au Christ, puisqu'il n'a besoin de rien ?

Voilà, m. f., le spectacle que souvent nous avons sous les yeux. Bien des hommes font merveilleusement leurs affaires, jouissent de la vie, ont toutes les prospérités au grand scandale des bons, et ils restent indifférents et étrangers à la religion et à Dieu.

Ne faisons pas de reproche à Dieu pourtant, ne l'accusons pas d'injustice. N'allons pas nous récrier comme ce troubadour de la vieille France s'indignant au récit de la défaite des Croisés : « Il y aurait lieu, disait-il, de devenir désormais mécréant envers Dieu et d'adorer Mahomet, puisque Dieu veut, ainsi que Sainte Marie, que nous soyons injustement vaincus. »

Comme il raisonnait plus justement, ce S. Bernardin de Sienne, avertissant ses compatriotes de se défier de leur prospérité, et les plaignant : « Vous êtes en meilleure situation qu'aucune autre cité. Hélas ! j'ai grand peur que, sous tant de biens, il ne couve quelque chose qui m'épouvante. Vous avez beaucoup de richesses, vous avez la paix surtout, vous avez l'abondance de toutes choses, vous êtes bien vus de chacun... Prenez garde que Dieu ne dise : Je vous ai donné la paix ; aussi je vous donnerai la guerre. Je vous ai donné les richesses, et je vous donnerai le dénuement. Je vous ai donné la famille, et je vous donnerai la mortalité... Si vous dites qu'il ne vous manque rien, je vous répondrai qu'il ne vous manque qu'une chose, savez-vous laquelle ? Il ne vous manque que la colère de Dieu. »

Oui, m. f., ainsi pourrions-nous dire parfois de ces heureux de ce monde qui négligent Dieu et leur âme : il ne leur manque que la colère de Dieu, c'est-à-dire la souffrance.

II

Et pourquoi ? Parce que, comme au centurion de l'Evangile, l'épreuve leur sera salutaire et leur vaudra mieux que toutes les prospérités. Le centurion, voyant son fils malade et près de mourir, dut être désolé. Mais quand il eut entrevu la vérité, quand la foi eut illuminé son âme, en un mot quand dans le médecin thaumaturge de son fils il eut trouvé son Dieu, quelles actions de grâces ne dut-il pas alors rendre au Ciel et comme il dut bénir la main de Celui qui, en le frappant dans ce qu'il avait de plus cher, voulait doucement l'amener à lui et lui assurer, ainsi qu'à tous les siens, le souverain et éternel bonheur !

Ce résultat, l'épreuve et la souffrance l'obtiennent fréquemment. Chaque jour nous atteste que plus d'une âme s'est convertie à la foi par la douleur, et que, peut-être oublieuse du Dieu de sa jeunesse, elle est revenue à des sentiments tout différents. Ce spectacle, nous l'avons souvent sous les yeux, et je le dis à la louange de ceux qui ont su comprendre l'appel de Dieu dans les coups dont il les frappait.

Il n'y a rien d'étonnant, m. f., à ces heureuses conséquences. A moins qu'il ne soit abruti, ou encore qu'un orgueil insensé n'obscurcisse le regard de son intelligence, l'homme, sous la pression du malheur, comprend le néant du bonheur et de la vie, l'impuissance de ses efforts. Son esprit tourmenté veut l'explication de l'énigme de la douleur, et seul le christianisme la lui donne ; seul il la lui donne lumineuse et complète, et l'acte de foi au Christ qui s'est incarné, a souffert pour racheter le monde du péché, sort sans effort de cette bouche qui peut-être avait blasphémé dans la prospérité.

Son cœur, aussi, monte vers Dieu pour y chercher le lieu de son repos, sa consolation et sa force, pour y chercher ce bonheur dont il a soif et que le monde ne lui a pas donné. Il monte vers Dieu pour trouver cette justice que les hommes distribuent si inégalement et si partialement, donnant souvent des gages au vice et tort à la vertu. Il monte vers Dieu enfin pour y retrouver ces âmes chères qu'il a perdues, et à l'anéantissement desquelles une voix puissante l'empêche de croire.

Quand donc, m. f., l'épreuve viendra nous visiter, faisons-lui bon accueil et soyons-lui souriants. A quoi bon murmurer ? Le murmure ne ferait qu'aggraver notre douleur et il empêcherait le malheur de nous devenir profitable. Bénissons Dieu dans la peine comme dans la joie ; je dirai plus : bénissons-le de la peine, de l'épreuve et de la souffrance, plus même que du bonheur, du succès et de la prospérité. Adressons-lui alors une prière semblable à celle que lui adressait chaque jour une âme que la douleur avait durement touchée de son aiguillon, et dont le cœur blessé et désillusionné n'espérait plus ici-bas qu'amertume et tristesse. Elle disait donc : « Je vous rends grâces, ô mon Dieu, bien plus encore pour les peines et les afflictions de ma vie que pour les joies que vous m'avez données. Merci, mon Dieu, merci pour mes larmes de chaque jour puri-

fiées par votre amour ! Merci pour les trésors de douleurs qui ont rempli mon existence et qui enrichiront ma dernière heure ! Soyez béni, mon Dieu, pour ces dons d'amertume, gages de votre paternelle miséricorde, espérance de votre divin pardon, source bienheureuse de toutes mes joies éternelles ! » Ainsi soit-il.

INSTRUCTIONS A DES COLLÉGIENS

II

LA PIÉTÉ

I. — La piété, son utilité universelle, elle est la règle de nos rapports avec Dieu. Elle comporte l'adoration, la reconnaissance, l'amour et le dévouement.

II. — L'indifférence religieuse, la négligence des devoirs envers Dieu. Les fausses apparences de piété : la routine, l'inconstance, les pratiques étranges, l'hypocrisie. La vraie piété est fondée sur la foi et la charité.

III. — Les principales pratiques de piété : la Sainte Communion — la dévotion à la Très Sainte Vierge — S. Joseph et les Anges gardiens — les Saints protecteurs de la jeunesse — l'inscription dans des Confréries pieuses.

Mes chers enfants,

Si — comme nous en sommes convaincus — vous voulez que votre année scolaire soit heureuse et profitable, il importe de bien l'organiser dès le début. « Gouverner, c'est prévoir », a-t-on dit. Et cette maxime reste vraie lorsqu'il s'agit du gouvernement de soi-même. Pour que l'édifice de vos efforts, de votre courage, de votre discipline soit stable et harmonieux, il faut que vous songiez dès maintenant à l'asseoir sur des bases solides, sur des colonnes fondamentales dont la plus essentielle est la piété.

I

S. Paul a eu soin de nous prévenir que « la piété est utile à tout. » Elle a, en effet, « les promesses de la vie présente et celles de la vie future » (I Tim., IV, 8), et Dieu ne sait rien refuser, pas plus en ce monde que dans l'autre, à celui qui sait le vénérer et le prier. La piété peut donc vous assurer, pour vos succès et vos études, des avantages indiscutables, car vos travaux seront infiniment plus féconds si le Seigneur daigne les bénir. La piété doit alléger vos fatigues, adoucir les ennuis des règlements, vous entretenir dans une atmosphère de confiance. Mais, par-dessus toutes choses, elle garantira l'œuvre primordiale de votre salut.

Cette vertu, vous le savez, est celle qui règle nos rapports avec l'Eternel. Dieu veut bien condescendre à entretenir des relations avec les créatures que nous sommes et qu'il aime malgré leur faiblesse proche du néant. Il a accepté même de venir au devant de vous avant que vous puissiez aller à lui, puisque, dès votre naissance, son baptême a fait de vous ses fils d'adoption. Point n'est besoin de vous rappeler les faveurs et les privilèges qu'il a multipliés pour vous — de préférence à tant d'autres — depuis votre petite enfance, depuis votre Première Communion. Est-ce que vous n'auriez pas honte d'avoir tant reçu du bon Dieu si vous ne lui offriez au moins quelque chose ? Une indifférence pareille serait plus que de l'ingratitude : elle constituerait une véritable rébellion, car Dieu — qui est notre Maître souverain — exige de nous que nous ne nous désintéressions pas de lui. Vous comprenez facilement que ce n'est pas à nous, les inférieurs, de choisir au gré de nos fantaisies les rapports que nous voulons garder avec Dieu. C'est Dieu même qui a pris soin de régler les devoirs que nous sommes tenus de lui rendre. Et ces devoirs, dont l'ensemble forme la piété, se résument en quatre principaux : l'adoration et la reconnaissance, l'amour et le dévouement.

L'adoration d'abord. Cela va de soi. Dieu est le créateur de tout ce qui existe, depuis les êtres les plus humbles jusqu'à la merveille de notre âme ; Dieu est le roi suprême de l'univers et de l'éternité. Nous ne vivons que par sa grâce, et, devant sa grandeur, nous ne sommes qu'un rien. Nous n'aurons donc pas l'audace de prétendre à l'égalité avec lui. Nous reconnaîtrons loyalement qu'il nous est supérieur d'une manière infinie et que, par conséquent, nous lui devons, non seulement le respect, mais même cette forme spéciale de respect que l'on appelle l'adoration, et qui nous prosternera totalement à ses pieds.

Il nous faudra lui témoigner aussi notre gratitude pour tous les bienfaits que nous tenons de sa bonté pure, bienfaits qui ont éclaté sur nous depuis notre première heure, qui se multiplient au cours de chacune de nos journées et qui continueront à s'accumuler, au delà de notre vie mortelle, jusque dans les splendeurs du paradis. Nous sommes les perpétuels débiteurs de Dieu ; il faut savoir le reconnaître.

Mais le Père que nous avons au ciel ne veut pas nous lier seulement par les chaînes de la sujétion, si douces qu'elles puissent être. Il nous propose son amour ; il désire que nous nous attachions à lui. Est-il donc si difficile de répondre à son appel ? est-il donc si pénible de lui consacrer, avec nos pensées et nos résolutions saintes, l'affection ardente de nos cœurs ? Vous aimez vos parents, vos amis, vos bienfaiteurs ; or Dieu est votre premier père, votre ami le plus généreux, votre incomparable bienfaiteur. Il est donc impossible que vous ne vous efforciez pas d'aimer de toute votre âme celui qui vous aime plus que tout autre et qui demande à être payé de retour.

Mais votre charité serait vaine si elle ne se manifestait que par des paroles. L'amour doit se prouver par des actes, et la conséquence de l'affection c'est le dévouement qui sait se sacrifier. Vous aurez donc l'énergie de présenter au bon Dieu quelques abnégations volontaires ; vous vous intéresserez à sa cause. Dans la mesure de vos forces encore si frêles, vous travaillerez à amener le règne du Seigneur, au fond de vos âmes, d'abord, puis autour de vous, dans toutes les âmes qui vous entourent et que vous conduirez au Seigneur par vos exemples et vos leçons.

II

Tous les mortels ne comprennent pas, malheureusement, les responsabilités pieuses qui leur incombent. Quelques-uns affectent d'ignorer Dieu : en vain l'existence même du monde affiche à leurs yeux la nécessité de son auteur ; en vain la voix de leur raison, en vain le cri de leur conscience leur répète qu'un Dieu vivant les contrôle et les jugera. Ils se sont fait, de leurs ambitions ou de leurs plaisirs, de vaines idoles, dont ils ne veulent plus détourner leurs regards. Ils ont vendu leur immortalité glorieuse pour les fugaces plaisirs d'un jour. De ceux-là vous ne serez jamais. La foi cueillie sur les genoux de vos mères, la foi que vous étudiez, que vous développez ici ne vous abandonnera point, parce que vos traditions éclairées et votre bonne volonté ardente vous maintiendront dans la ferveur. Et cependant, prenez garde. Il suffit d'une lecture impie, de quelques compagnons incrédules pour flétrir vos jeunes enthousiasmes. Veillez et priez sans cesse, refrénez vos curiosités imprudentes pour ne point entrer en tentation.

D'autres hommes, croyants néanmoins, négligent d'apporter leur hommage au Seigneur qui les espère en vain. Ils prétendent n'avoir pas le temps, être absorbés par leurs affaires. Comme si le temps le mieux employé n'était pas celui que l'on passe dans la société de l'Eternel ; comme si l'affaire capitale n'était pas celle d'assurer son salut ! Vous ne vous laisserez jamais distraire par les occupations terrestres au point d'oublier votre essentiel devoir.

Et ce devoir, vous l'accomplirez avec vaillance et rectitude. Il y a des jeunes gens, des enfants même, qui ne prient guère que par routine ou parce que la règle de la maison les ramène à des heures fixes au pied de l'autel. Ceux-là murmurent des formules qui agitent leurs lèvres sans remuer leur cœur. Ils ne songent ni à ce qu'ils font ni à ce qu'ils disent ; ils rêvent pendant les saints exercices à des visions de sports, d'amusement, parfois aux sciences profanes. Le bon Dieu ne peut vraiment accepter des supplications aussi légères : il ne s'attache pas aux apparences extérieures, il pénètre les intentions intimes. Et la prière a devant lui l'exacte valeur que nous lui donnons nous-mêmes. Nous ne pouvons être exaucés et nous ne pouvons être heureux que dans la mesure où notre piété sera vraie, où nous aurons fait passer dans notre prière l'attention aimante de notre âme, la dilection de notre cœur. Ce n'est pas à la longueur des oraisons, mais à l'ardeur de la croyance que se mesure la piété.

Lorsqu'on est jeune, on est maintes fois inconstant. Un beau matin, sans savoir pourquoi, on se réveille plein d'enthousiasme : on veut se consacrer à l'idéal, on est prêt à tous les sacrifices ; rien ne semble trop dur pour aimer Dieu. Ces jours-là, on passerait volontiers tout son temps à la chapelle et l'on regarde presque comme des moments perdus ceux qui sont destinés aux récréations. Mais le lendemain tout a changé. On se trouve fatigué, peut-être a-t-on été puni ou a-t-on subi quelque déboire... Alors on se laisse aller au dégoût, à l'abandon. On oublie tout de suite de prier, au moment même où ce serait le plus nécessaire. Cette piété intermittente, faite d'à-coups et de caprices, ne peut pas être profondément sincère, car elle manque de cette persévérance qui, seule, démontre au Seigneur que nous avons confiance en lui et que nous l'aimons généreusement.

Faut-il signaler encore cette sentimentalité fantaisiste qui fait rechercher les pratiques bizarres ; qui néglige les grands actes traditionnels de ferveur, pour se complaire dans une série illogique d'observances dont certaines frisent presque la superstition ? Faut-il avouer tout bas que, dans les collèges chrétiens, quelques malheureux égarés ont parfois simulé la piété dans le fol espoir de se faire mieux voir de leurs maîtres, et ont ainsi ravalé le plus noble sentiment au rang de la pire hypocrisie ? Tout cela est exceptionnel, anormal, extrêmement rare. Méfiez-vous pourtant de ces tendances, car innombrables sont les pièges que cherche à vous tendre l'enfer.

Les caractéristiques de la piété sont, avant tout, la foi et la droiture. On implore Dieu parce qu'on l'aime, et on l'aime parce qu'on croit en lui. Quand ces idées sont bien ancrées au fond de l'être, elles doivent faire épanouir une constance courageuse, qui sait dominer l'humaine paresse et qui guide sans cesse vers plus de charité. Peu importe qu'à certains moments on se sente las, mal disposé, distrait. Ces mauvaises dispositions sont souvent d'ordre simplement physique ; d'autres fois elles proviennent du démon qui voudrait tant vous éloigner de Dieu. Ne succombez pas à ces embûches. Si vous n'avez pas goût à prier, essayez de prier quand même. La joie mystique de l'union à Dieu finira, après plus ou moins longtemps, par vous être accordée comme récompense de votre énergie. Priez, non pas parce que cela vous intéresse, mais parce que cela vous est utile, parce que c'est le but de la vie. Et lorsque vos invocations seront finies, n'oubliez pas qu'à côté de la prière vocale proprement dite, il est une autre forme magnifique de piété : c'est l'exact accomplissement de vos devoirs d'état dans la soumission et pour l'amour de Dieu.

III

La piété peut s'exprimer de mille façons différentes. Laissez-moi vous indiquer brièvement les principales. Avant tout, au-dessus de tout, il y a la sainte communion. Cet acte surnaturel n'est pas un simple rite : il est la source de toute vie intérieure, le gage de toute persévérance comme de toute pureté. Quand vous approchez de la sainte Table, vous recevez réellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur. Vous ne vivez plus qu'en lui et avec lui ; sa force, sa grâce, sa tendresse vous inondent et vous imprègnent. Pour peu que vous le vouliez, vous pouvez retirer de cette union intime une somme incroyable de faveurs et de vertus.

Utilisez donc ce moyen sans pareil de sanctification, mis à votre portée par la douceur du Christ.

Utilisez-le fréquemment : chaque premier vendredi du mois, en l'honneur du Cœur divin qui a palpité pour vous et qui, pour vous, fut percé d'une lance ; chaque dimanche, pour dédier à Dieu la semaine qui s'ouvre ; pourquoi ne l'utiliseriez-vous pas chaque jour ? Ne dites pas : « Je suis indigne. » Sauf le cas d'un péché mortel, que l'absolution sacramentelle peut vite faire disparaître, Jésus vous juge dignes de vous unir à sa tendresse. Que nulle lâcheté ne vous retienne, que nulle paresse ne vous fasse hésiter !

Un autre grand moyen de perfection, c'est l'habitude de l'oraison mentale que l'on nomme aussi « méditation. » Sans doute, les formules de prière que vous récitez habituellement ont bien leur prix. Mais, sans les diminuer, pourquoi ne pas, chaque matin, y joindre un moment de réflexion pieuse où vous communiquerez plus spécialement à Dieu vos pensées personnelles, ainsi que vos demandes ? Si l'horaire de la journée ne vous permet pas commodément de vous livrer à cet exercice pendant les classes ou les études, pourquoi ne pas mettre à profit pour cela le moment de la sainte messe où vous être conduits tous les matins ? Au lieu de relire sans cesse les mêmes phrases des mêmes manuels, qui finissent par impressionner peu parce qu'elles sont trop connues, recueillez-vous quelques minutes. Considérez un grand mystère de la foi, une scène de la vie de Jésus, et tirez-en les conséquences pratiques qui s'adaptent le mieux à votre état d'âme. Cela ne peut que vous faire beaucoup de bien.

Je serais coupable de ne pas vous signaler encore, et spécialement, la dévotion envers la T. S. Vierge. Marie est notre Mère du ciel : du haut de sa croix, le Christ nous a légués à elle et elle a bien voulu accepter cet héritage divin. Certes, vous devez avoir pour elle une vénération profonde, car elle est si pure, si grande, si belle que nulle créature humaine ne peut se comparer à sa céleste noblesse. Mais cela ne l'empêche point d'être douce et aimante, dévouée et généreuse plus qu'aucune maman de ce monde.

Elle peut tout obtenir pour vous de son Fils, et jamais on n'a entendu dire que ceux qui l'invoquaient avec confiance aient vu leurs suppliques rejetées. Elle est la gardienne de votre adolescence, la protectrice de votre avenir. Dites-lui donc, bien simplement, tout ce que vous désirez d'elle. Récitez avec soin son chapelet, portez la médaille de son scapulaire ; racontez-lui vos espoirs sacrés, appelez-la dans vos tentations ou vos détresses. Nulle grâce ne descend du ciel sur la terre que par la médiation de Marie, et Marie ne souhaite qu'une chose : obtenir des grâces pour vous.

Si, d'ailleurs, vous voulez être plus sûrs d'obtenir la protection divine, rien ne vous empêche de faire intervenir en outre auprès du Seigneur de grands et puissants avocats. S. Joseph, qui veilla sur la jeunesse du Christ, ne demande pas mieux que de veiller sur votre enfance, comme il veillera sur votre dernier soupir. Les saints Anges Gardiens ont été établis par le Tout-Puissant pour accompagner chacun de vos pas, pour vous relever après vos chutes, pour vous fortifier dans vos résolutions vaillantes, pour vous guider vers le but d'idéal : n'oubliez pas qu'à l'appel de la moindre prière, ils sont, jour et nuit, à votre disposition. N'oubliez pas non plus les saints protecteurs de l'adolescence, depuis S. Cyr, martyrisé dès son aurore, jusqu'à Louis de Gonzague et Stanislas Kostka. S'ils vous sont de grandioses modèles, ils sont aussi pour vous de fermes soutiens.

Permettez-moi une recommandation encore. Si ardente que soit votre piété individuelle, elle risquerait bientôt de s'alanguir quand elle serait livrée à elle-même. Appuyez-la, corroborez-la par les moyens que la Providence a prodigués autour de vous. Recourez fréquemment, chaque semaine, aux avis de votre confesseur ; édifiez-vous par l'exemple de vos meilleurs camarades ; faites-vous inscrire dans quelques-unes de ces congrégations et de ces œuvres qui fleurissent ici comme dans tous les collèges chrétiens. Vous serez de la sorte encadrés, préservés contre vos propres défaillances, entraînés, presque sans le vouloir, vers le bien. Et c'est ainsi que votre piété loyale et forte ira toujours en s'affermissant pour le plus grand bien de votre âme, pour la plus grande gloire de Dieu. Ainsi soit-il.

LA PRÉDICATION DES CHOSES QUI NOUS ENTOURENT

66

Les oiseaux

Nos prédicateurs de ce soir sont gracieux et mélodieux ; pour nous prêcher ils montent plus haut que la chaire. Ecoutons-les : ce sont les oiseaux.

I. — Le vol vers le ciel

« *En voltigeant devant toi, ô homme, nous te rappelons que tu es fait pour t'envoler au ciel. Songes-tu à t'adapter pour cela les ailes de l'espérance et de l'amour ?* »

Le ciel est bien haut en effet et par elle-même notre pauvre nature humaine ne peut que se traîner à terre. Monter au ciel nous dépasse donc complètement. Et cependant, nous le savons, Dieu nous appelle à y monter près de lui. Il a envoyé son propre Fils pour nous le dire et nous donner ses instructions à ce sujet. Jésus nous a fait savoir que Dieu seul peut par sa main toute-puissante nous élever jusqu'à lui, comme seule la main du père peut élever jusqu'à son cœur et jusqu'à ses lèvres le petit enfant qui ne marche pas encore et se traîne à ses pieds.

Mais il nous apprend aussi que Dieu ne nous élèvera ainsi à lui qu'autant que, de notre côté, nous tendrons vers lui par toutes les puissances de notre âme et que par là nous nous ferons des ailes pour nous envoler vers lui.

Le Psalmiste demandait ces ailes quand il s'écriait : « Qui me donnera des ailes comme à la colombe ? » (Ps. LIV, 7). Et le St-Esprit a révélé au prophète Isaïe quelles sont ces ailes : « Ceux

qui espèrent dans le Seigneur emprunteront sa force ; ils prendront des ailes comme l'aigle. » (Is., XL, 31).

Mais que faut-il entendre par l'espérance dans le Seigneur ? C'est l'espérance jointe à la charité. Voilà les deux ailes qu'il faut mettre à notre âme et rendre de plus en plus fortes. Le faisons-nous ?

II. — Chanter comme les oiseaux

« *Tu nous entends chanter ; nous t'invitons par là à chanter, toi aussi, les louanges de Dieu.* »

Oui, il faut dès cette vie chanter les louanges de Dieu si on veut les chanter au ciel : « *Te decet hymnus Deus in Sion.* Il convient, ô Dieu, que des hymnes s'élèvent de Sion vers toi, » disait le Psalmiste (Ps. LXIV, 2).

Les premiers chrétiens chantaient souvent, non seulement dans leurs assemblées religieuses, mais à leurs repas, au travail, au repos ; et au lieu de chanter des chansons d'amourettes plus ou moins scandaleuses, ils faisaient entendre des chants édifiants.

Aujourd'hui on n'entend plus chanter que rarement hors de l'Eglise, et dans les rues ou les maisons on entend surtout les chants du diable sortir de la bouche des enfants de Dieu. Ceux qui les font entendre ont trop peu d'esprit pour en sentir la malice et l'indécence, et ceux qui les entendent en rient et applaudissent au lieu d'imposer silence.

Ce désordre a lieu davantage encore aux repas de noces et aux orgies dans les cabarets. Vraiment, est-il possible que des chrétiens donnent un pareil scandale et qu'ils souillent par de semblables ordures des langues toutes rouges encore du sang de Jésus-Christ reçu dans la communion ?

J'aime entendre chanter dans les champs et dans les maisons, quand ce sont des chants édifiants ou du moins honnêtement récréatifs, car il convient au chrétien de servir Dieu dans la joie.

Mais c'est surtout à l'église qu'il convient de chanter. Ici on y chante bien. Les chants liturgiques sont exécutés correctement par les chantres et chanteuses habituels, mais je suis peiné que, dans une paroisse de neuf cents âmes, il n'y ait que vingt et quelques voix pour faire monter vers Dieu les louanges de la paroisse. Il y a une excuse à cela : c'est l'adoption du chant grégorien imposé par le Pape Pie X à toute l'Eglise. Vous ne le connaissez pas encore assez pour pouvoir le chanter tous. Mais il faut absolument arriver à ce résultat le plus tôt possible. Le chant unanime est dans l'esprit de l'Eglise. Tous les fidèles doivent chanter dans les cérémonies où ils sont convoqués, car c'est là surtout qu'il ne doit y avoir qu'un cœur et qu'une âme, traduits par une voix unanime ; c'est là que l'union fait la force pour donner plus de puissance à la prière et pour la rendre plus agréable à Dieu.

Pendant les offices publics, il ne convient pas et il n'est pas avantageux de faire bande à part et de réciter sur des livres des formules de prières qui sont absolument étrangères aux cérémonies auxquelles on assiste. Tous les fidèles devraient chanter à l'église, au moins les chants de l'Ordinaire de la messe et des vêpres : *Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus, Agnus*, psaumes, hymnes, *Amen* à la fin des oraisons, *Et cum spiritu tuo* après *Dominus vobiscum*.

Par l'*Amen* on fait siennes les prières que le prêtre vient d'adresser à Dieu au nom de tous. En chantant : « *Et cum spiritu tuo* » on répond au salut adressé par le prêtre. Ne pas le faire est donc une impolitesse.

En attendant que tous les fidèles puissent chanter ici pendant les offices, qu'au moins tous les cœurs s'unissent aux chants de l'Eglise : « *Cantantes et psallentes in cordibus vestris Domino* » (Eph., V, 19) ; que les chantres et chanteuses chantent plus encore du cœur que de la voix et qu'en dehors de l'église votre vie tout entière à tous soit un hymne de louange et d'amour qui réjouisse le ciel. « L'amour chante, dit S. Augustin, et celui qui chante prie deux fois. »

III. — Sans souci du lendemain

« *Nous voltigeons et nous chantons sans souci du lendemain. Toi aussi, ô homme, mets donc toute ta confiance en ton Père qui est dans les cieux et n'aie pas souci de l'avenir.* »

C'est Notre-Seigneur lui-même qui nous donne cette leçon dans l'Oraison dominicale et qui nous la répète en nous donnant comme exemple la gaieté et la tranquillité des oiseaux au sujet de l'avenir : « Ne soyez pas en souci du lendemain, dit-il, pour la nourriture et pour le vêtement... Voyez les oiseaux : ils ne sèment ni ne moissonnent et Dieu les nourrit. N'êtes-vous pas plus qu'eux ?... Les gens du monde ont de tels soucis. Mais pour vous, cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice ; le reste vous sera donné par surcroît. » (Math., VI, 25-35). Les Ordres mendiants ont pris à la lettre cette recommandation du Maître et jamais ils n'ont eu à s'en repentir.

Au lieu d'avoir tant de souci pour assurer l'avenir matériel, combien on devrait se préoccuper davantage de faire provision, pour soi et pour les siens, des vertus et des mérites qui assureront la persévérance dans le bien ici-bas et les félicités du paradis pour l'éternité !

67

Les oiseaux *(suite)*

IV. — Les bons et les mauvais anges

« *Nous ne sommes pas seuls à voltiger dans les airs. Il y a avec nous les esprits de malice et les bons anges qui s'agitent et travaillent pour ou contre toi : profite des services des uns et tiens-toi en garde contre les autres.* »

C'est avec raison que l'on compare les anges aux oiseaux et en particulier aux aigles qui volent bien haut et rapidement. Par leur nature les anges planent bien au-dessus de nous et ils se portent à toutes les distances avec la rapidité de la pensée,

les bons anges pour exécuter les ordres de Dieu, les mauvais pour faire le mal, surtout pour perdre les âmes. Les mauvais sont comme l'aigle qui fond sur le petit oiseau et le dévore : ils s'élancent sur les petites âmes pour leur donner la mort.

Bons et mauvais anges sont répandus dans les airs et il y a lutte continuelle entre eux : les bons anges nous protègent tandis que les mauvais cherchent à nous nuire de toutes manières. Notre-Seigneur en cite un exemple qui rentre dans notre sujet : « *Volucres cœli comederunt illud.* Les oiseaux du ciel, dit-il, mangèrent la semence de la divine parole. » (Luc, VIII, 5). Et c'est lui-même qui nous apprend que par ces oiseaux il faut entendre les démons. Ils empêchent le fruit de la divine parole en semant l'erreur et en poussant au péché.

Innombrables sont les esprits qui s'agitent et combattent ainsi autour de nous et à cause de nous. Avons-nous assez peur des démons ? Appelons-nous assez les bons anges à notre secours ?

V. — Le nid du chrétien

« *Nous construisons ingénieusement nos nids ; nous y couvons et faisons éclore nos œufs ; nous y donnons la becquée à nos petits, les y réchauffons et les protégeons jusqu'à ce qu'ils puissent s'envoler dans les verts bocages. Chrétien, tu trouves tout cela dans l'Eglise, épouse de Jésus. Sache donc en profiter !* »

Jésus, en effet, vous a préparé de bons nids dans son Eglise : ce sont votre paroisse, l'église de votre village, la famille chrétienne, le milieu édifiant où vous vivez, pour vos enfants les écoles chrétiennes qu'ils peuvent encore trouver. Il a déposé en vous par sa parole le germe de la vie surnaturelle : *Semen est verbum Dei* (Luc, VIII, 11). La charité, le zèle des pasteurs couvent ces germes que le baptême a fait éclore ; ils vous donnent la becquée par leurs instructions et par les sacrements ; ils vous gardent par leur vigilance, leurs réprimandes quelquefois ; ils vous tiennent au chaud par leur ministère, jusqu'à ce que, ayant revêtu le duvet des vertus chrétiennes et mis les ailes de l'espérance et de l'amour, vous puissiez vous envoler dans les champs du paradis où tous vos désirs seront satisfaits. Admirez ces inventions de la tendresse de Jésus pour ses petits enfants !

Mais le nid le plus doux, le plus chaud, le plus sûr, où l'on a une nourriture plus abondante et où l'on est le mieux protégé, ce sont les couvents, les communautés religieuses. Dieu y appelle certainement plusieurs des enfants de la paroisse et les presse de s'y réfugier. Heureux, heureuses ceux et celles qui répondront à son appel ! Quel est le signe de l'appel divin ? C'est la volonté de travailler sérieusement à devenir parfaits : *Si vis perfectus esse...*

VI. — Les dénicheurs

« *Bien que nous soyons gentils, gracieux et utiles, il y a des hommes assez méchants pour détruire nos nids et nos couvées et s'emparer de nos petits. Chrétiens, cette méchanceté se reproduit bien plus odieuse encore contre vous et contre vos enfants. Qu'elle ne soit jamais la vôtre et fasse le ciel que vous n'en soyez jamais victimes ni surtout complices !* »

Plusieurs sortes d'oiseaux sont très utiles à l'homme en détruisant un nombre incalculable d'insectes nuisibles. Ainsi un roitelet, disent les savants, en détruit deux à trois millions par an, une mésange six millions, une hirondelle plus d'un millier par jour, et cependant il y a des gens assez mal inspirés pour détruire les nids, les œufs et les petits prêts à s'envoler.

Dans l'Eglise du Christ, il y a aussi de belles petites âmes écloses à la vie divine, des âmes d'enfants, de jeunes gens, de jeunes filles, l'espérance de l'avenir, qui promettent de se rendre utiles plus tard dans les champs et dans les jardins du Père céleste. Il y a dans les nids des cloîtres et des couvents de saints religieux, de saintes religieuses qui ont revêtu déjà le duvet des vertus chrétiennes et les ailes de l'apostolat pour faire un bien immense dans le monde. Or le croirait-on ? Satan a trouvé parmi les hommes des aides pour en faire des dénicheurs, des destructeurs, contre ces petites âmes et contre ces couvents.

Dénicheurs, tous les scandaleux et scandaleuses qui corrompent la jeunesse par leurs paroles, leurs exemples, leurs écrits, leurs spectacles, leurs modes. Dénicheurs, ceux qui font perdre aux âmes la foi et l'obéissance à l'Eglise : ils arrachent les âmes de leurs nids. Dénicheurs, ceux qui ont fermé nos écoles chrétiennes où les petits Français apprenaient à aimer, à servir Dieu et recevaient la becquée nécessaire à la vie de leurs âmes. Dénicheurs aussi, ceux qui se sont faits leurs complices en leur donnant le pouvoir par leurs votes.

Dénicheurs et odieux coucous, ceux qui, ayant chassé nos religieux et nos religieuses de leurs cloîtres, de leurs hôpitaux, de leurs écoles, y ont installé leurs œuvres laïques et démoralisatrices. Oh ! quelle terrible responsabilité ont devant Dieu ces destructeurs et leurs complices, c'est-à-dire leurs électeurs !

68
L'église

Nous allons entendre un prédicateur imposant. Il se fait remarquer au milieu d'un village ou d'une ville par sa forme, sa grandeur, sa beauté, sa richesse. On l'aperçoit de loin et il doit, quand on l'aperçoit, donner de saintes et salutaires pensées.

I. — L'hôte du tabernacle

« *Avant tout, ô chrétien, quand tu m'aperçois je dois te faire penser à Jésus qui m'habite, qui, du tabernacle, te voit, t'aime et te prépare ici de si grands bienfaits.* »

Si nous avions une foi tant soit peu éclairée et tant soit peu vive, en voyant de près ou de loin une église nous ne devrions pas pouvoir nous empêcher de dire, au moins dans notre cœur : « O Jésus,

vous voilà devant moi, vous me regardez, vous m'aimez, vous êtes là pour moi. » En effet, pour les corps glorieux il n'y a ni distances ni obstacles. Donc, malgré la porte fermée du tabernacle, malgré les murs de l'église, malgré notre éloignement plus ou moins grand, Jésus, dans les hosties consacrées, est comme s'il était tout à côté de nous, voyant parfaitement et continuellement nos personnes, nos actions extérieures, nos dispositions intérieures. Il est vraiment l'Emmanuel, le Dieu avec nous.

Quels sont les rôles de Jésus dans notre église ? Il y est :

1o La porte : « *Ego sum ostium* » (Jo., x, 9), la porte d'une divine bergerie où il garde ses brebis avant de les mener aux gras pâturages, les protège et donne sa vie pour elles.

2o Il y est le roc, la pierre fondamentale : « *Petra autem erat Christus.* » (I Cor., x, 4). C'est sur cette pierre que repose, par la foi et par l'espérance, tout l'édifice spirituel dont nous sommes les pierres vivantes et qui est le temple de la Trinité : *Lapides vivi superædificamini.* (I Petr., II, 5).

3o Il y est aux fonts baptismaux, au confessionnal, la source, le bain salutaire où notre âme trouve ou retrouve dans son sang divin la vie d'enfant de Dieu et est lavée de ses péchés.

4o Il y est, dans la nef (vaisseau principal), le navire, le pilote qui tient le gouvernail et le divin pêcheur d'âmes, pour nous prendre dans ses filets et nous conduire au port du salut.

5o En chaire, il est le maître qui instruit par son prêtre, nous reprend, nous encourage, nous console, nourrit notre âme de la divine parole.

6o A la Table sainte, il est le pain vivant descendu du ciel, le froment des élus, le vin qui fait germer les vierges.

7o A l'autel, nouveau Calvaire, prêtre et victime il s'immole pour nous et nous fait participer aux fruits de sa Rédemption. Il y rend tous les devoirs à son Père en notre nom : adoration, actions de grâces, demandes de pardon et de secours divins.

8o Au tabernacle, il est notre compagnon : il est sous la tente du voyageur pour nous accompagner, nous soutenir, nous conduire dans le voyage de cette vie et nous faire arriver à la céleste patrie. Il y est toujours vivant afin d'intercéder pour nous, de recevoir nos hommages, écouter nos prières, nous cacher en quelque sorte sous ses ailes et répandre sur nous ses bienfaits.

O Jésus, quand je vois une église je devrais penser à tout cela, vous être plus reconnaissant et mieux profiter de votre présence et de vos bienfaits.

II. — Notre demeure

« O chrétien, quand tu m'aperçois tu dois te dire, avec une douce émotion dans le cœur : « Voilà chez nous ! » Je suis la maison où tu dois te retrouver avec bonheur pour y vivre de la vie de famille avec tous les tiens. »

Oui, l'église, c'est bien chez nous :

1o C'est d'abord là que nous nous retrouvons avec tous les membres de la grande famille invisible qui habite au ciel et dont nous faisons partie comme membres de l'Eglise universelle.

C'est dans la maison que lui ont bâtie les hommes qu'habite le Père qui est aux cieux, c'est là qu'il a promis que seront ses yeux et son cœur : « *Oculi mei et cor meum ibi* » (III Reg., IX, 3), ses yeux pour nous regarder avec sollicitude, son cœur pour nous entourer de sa tendresse.

C'est aussi dans notre église que le frère aîné, Jésus, qui vit et travaille pour tous ses frères, habite près de nous, pour nous faire part de tous les biens qu'il nous a amassés par l'Incarnation et la Rédemption.

C'est là que nous attend à son autel Notre-Dame, notre mère du paradis, si grande, si belle, si puissante, si bonne, et qu'elle nous montre sa tendresse et nous prodigue ses soins maternels.

C'est là que nous nous retrouvons avec tous nos autres frères et sœurs du ciel : les anges, les saints, nos parents, nos amis morts dans le Seigneur. En effet, tous ces anges et ces saints suivent l'Agneau, c'est-à-dire Jésus, partout où il va. Ils le contemplent, ils l'adorent donc dans toutes les hosties consacrées et par conséquent ils voient du même regard tous ceux qui l'entourent. C'est donc là que nous nous retrouvons véritablement avec tous nos morts s'ils sont déjà au ciel. Et s'ils sont encore dans le purgatoire, c'est là que nous pouvons travailler efficacement à leur soulagement et à leur délivrance par la prière, la messe, la communion, les indulgences, etc.

2o L'église est aussi la maison de la famille spirituelle de la terre, de la grande famille paroissiale dont tous les membres doivent être particulièrement *unis*, se *connaître*, *s'aimer* et *s'aider*. C'est là que vous vous retrouvez non seulement avec le Père invisible du ciel, mais aussi avec le père visible de la terre, le prêtre, qui est vraiment pour vous un père, puisqu'il vous a donné la vie divine par le baptême, vous l'a rendue par l'absolution, a nourri cette vie en vous par la parole de Dieu et la communion, puisqu'il a fait votre éducation dans cette vie surnaturelle et vous entoure de toute la tendresse et de toute la vigilance d'un père.

C'est là que vous vous retrouvez avec tous vos frères de la famille paroissiale, n'ayant qu'un cœur et qu'une âme avec eux pour vous occuper de la grande affaire du salut, chanter les louanges de Dieu et faire monter vers le ciel vos prières. C'est là que tous prennent place sur les mêmes bancs, à la même table, sans distinction d'âge, de position, de talent, de fortune, de mérite, et où même les plus petits, les plus déshérités, sont les mieux accueillis.

Oh ! combien vous devriez aimer votre église et être empressés à y venir le plus souvent possible ! C'est à l'église, en effet, que les âmes saintes ont comme un avant-goût des joies du ciel ; c'est à l'église que l'on fait tous les grands actes de la vie chrétienne, qu'on reçoit les plus grands bienfaits

de Dieu ici-bas, que les âmes coupables et égarées retrouvent la vie et le bonheur. « Qu'ils sont aimés, grand Dieu, tes tabernacles !... Un seul moment qu'on passe dans ton temple vaut mieux qu'un siècle au palais des mortels. » (Ps. LXXXIII, 2-11).

Aimant votre église, vous devez en aimer et en procurer selon vos moyens la beauté, la richesse, la splendeur. Faites pour cela la part de Dieu dans les biens qu'il vous a donnés. Vous n'y perdrez rien.

LECTURES SUR SAINTE JEANNE D'ARC

XXIII

AU CIMETIÈRE DE SAINT-OUEN

Le procès de Jeanne était terminé. Elle était déclarée hérétique. Il ne restait plus qu'à formuler la sentence et à procéder à l'exécution. Cependant Cauchon n'avait pas obtenu les aveux qu'il espérait, il sortait des débats avec une infériorité manifeste qui humiliait son orgueil ; il voulait se relever à ses propres yeux et devant les juges, et appuyer la sentence sur une autre raison que la violence.

Il conçut l'idée d'une scène publique où il amènerait Jeanne à abjurer, à déclarer que sa mission n'était pas de Dieu. S'il y parvenait, du même coup elle se déshonorait devant un immense public et elle déshonorait son roi qui devenait simplement la victime d'une ensorceleuse et d'une vulgaire aventurière.

I

C'est pourquoi, le 24 mai, il se rend au cimetière de Saint-Ouen, qui est une propriété d'Eglise. Deux estrades y sont dressées. Il monte sur la première avec Winchester, cardinal d'Angleterre, l'évêque de Thérouanne, Jean de Mailly, évêque de Noyon, le vice-inquisiteur Jean Lemaître, des abbés, des prieurs, vingt-sept maîtres, parmi lesquels ses complices habituels.

La seconde est réservée à Jeanne et à Guillaume Erard qui doit la haranguer. Tout autour, une multitude immense.

Jeanne arrive sur un chariot qui s'arrête à la petite porte du cimetière, à cause de la foule. On lui a donné pour conseil Nicolas Loyseleur, qui lui a dit et répété : « Jeanne, croyez-moi, vous serez sauvée. Reprenez votre habit et faites tout ce qui vous sera ordonné, sans quoi vous êtes en grand péril de mort. Si vous faites ce que je vous dis, vous serez sauvée, vous aurez grand bien sans aucun mal, vous serez remise à l'Eglise [1]. »

Elle est toute pénétrée de ces avis, pendant que la voiture se fraie un passage parmi les flots du peuple accouru pour la voir. Elle monte sur l'estrade et Erard, chanoine de Langres et de Laon, commence son discours. Il prend pour texte cette parole du Sauveur : « La branche ne peut porter de fruit par elle-même ; il faut qu'elle reste attachée au cep de la vigne. » (Jo., XV, 4).

Manchon, qui était sur l'estrade auprès de Jeanne, résume ainsi ce long discours : « L'orateur développa avec pompe que tout catholique doit rester uni à cette vigne plantée par la main du Christ, qui est la Sainte Mère l'Eglise, montrant que Jeanne, par ses nombreuses erreurs, par ses crimes, s'est séparée de l'unité de la Sainte Mère l'Eglise, qu'elle a en bien des manières scandalisé le peuple chrétien. Il donna à ce propos de salutaires enseignements à Jeanne et au peuple chrétien [2]. »

Ce discours fut violent. « Je l'ai vu et lu, dit Richer, il est plein d'impostures. » Nous n'en avons plus que cette sèche analyse qui en retranche, pour cause, toutes les violences. Mais on peut juger de ses injurieuses exagérations par cette péroraison qui nous a été conservée.

Erard, tourné vers Jeanne, s'écria :

— Voici messeigneurs les juges qui plusieurs fois vous ont sommée et requise de vouloir soumettre tous vos faits et dits à notre Sainte Mère l'Eglise. Or en ces dits et faits, il y avait plusieurs choses lesquelles, comme il semblait aux clercs, n'étaient pas bonnes à dire et à soutenir.

Jeanne se redressa et déclara avec force et autorité :

— Je vous répondrai. Pour ce qui est de la soumission à l'Eglise, je leur ai dit sur ce point que toutes les œuvres que j'ai faites, que tous mes dits soient envoyés à Rome devers Notre Saint-Père le Pape auquel, et à Dieu premier, je me rapporte. Mes dits, les faits que j'ai accomplis, je les ai faits de par Dieu. De mes dits, de mes faits je ne charge personne au monde, ni mon roi, ni tout autre. S'il y a quelque faute, c'est à moi et non à un autre qu'il faut l'attribuer.

Erard insiste : « Dans vos faits et vos dits, ce qui est réprouvé, voulez-vous le révoquer ? »

— Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape.

Dans ces fermes réponses, elle ne laisse rien dans l'ombre. Elle rappelle qu'elle a dit plusieurs fois à ses juges qu'elle en appelait au Pape. Puis elle affirme solennellement que tout ce qu'elle a fait, « elle l'a fait de par Dieu », c'est-à-dire que sa mission est divine.

Guillaume Erard ne s'est pas tenu d'injurier le roi de France pour servir la cause anglaise et détacher le peuple de Charles VII. Il s'est écrié :

— O France, tu es bien abusée ! Tu as toujours été la nation très chrétienne et Charles, qui se dit ton roi, a adhéré, comme un hérétique et un schismatique qu'il est, aux paroles et aux faits d'une femme vaine, diffamée et déshonorée. Et non pas lui seulement, mais tout le clergé de son obéissance, par lequel elle a été examinée et non reprise, comme elle l'a dit.

Jeanne frémit en entendant ces injures aux docteurs de Poitiers et à son roi. Elle se contient pourtant. Alors Erard la provoque :

— C'est à toi, Jeanne, que je parle. C'est à toi que je dis que ton roi est hérétique et schismatique !

[1] Déposition de Manchon. Ayroles, V, 167.

[2] Ayroles, V, 417.

Alors elle éclate :

— Par ma foi ! révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur peine de ma vie, que c'est le plus noble chrétien de tous les chrétiens, et que nul mieux que lui n'aime la foi et l'Eglise. Il n'est pas tel que vous le dites !

Cette fois, c'est Erard qui est troublé, décontenancé. Il ne trouve d'autre ressource que de lui faire fermer la bouche, et dit à Massieu, en balbutiant : « Faites-la taire ! »

II

Mais il était décontenancé surtout par son refus de se rétracter formulé par ces paroles : « Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape ! » Ce nouvel appel au Pape le gêne fort devant tout le peuple. Il doit pourtant expliquer pourquoi il ne donne pas suite à cet appel. C'est Cauchon qui prend alors la parole :

— Cette réponse ne suffit pas, dit-il. On ne peut pas aller quérir Notre Saint-Père si loin. Les Ordinaires sont aussi juges chacun dans leur diocèse. Pour ceci il faut que vous vous en rapportiez à notre Mère la Sainte Eglise, et que vous teniez pour vrai ce que les clercs et autres personnes compétentes ont dit et décidé touchant vos dits et faits.

Voilà les doctrines de l'Université de Paris. Le Pape est trop loin pour qu'on porte la cause devant lui. D'ailleurs, chaque évêque est pape dans son diocèse. Et si Jeanne ne tient pas pour vrai ce qu'ont décidé les clercs, elle n'est pas soumise à l'Eglise. Des hommes considérables, comme Gerson, Jacques Gélu, Jean de Mâcon, ont cru à sa mission divine, mais ils ne comptent pas aux yeux des clercs de Rouen. C'est une doctrine monstrueuse et homicide que celle de Cauchon.

Alors celui-ci prend la sentence écrite d'avance. Il en avait apporté deux. Par l'une, s'il n'obtenait pas une rétractation, il abandonnait Jeanne au bras séculier. Par l'autre, s'il l'obtenait, il la condamnait à la prison perpétuelle. Il commence à lire la première qui est en latin, lentement, pour donner à la Pucelle le temps de réfléchir. Puis il s'interrompt.

On s'empresse autour de Jeanne pour l'amener à céder. Erard lui lit un papier où sont contenus les points qu'elle doit abjurer : « Je ne sais pas ce que c'est qu'abjurer », dit-elle.

— Jeanne, lui répond Erard, nous avons tant compassion de vous. Il faut que vous rétractiez ce que vous avez dit, ou que nous vous abandonnions à la justice séculière.

— Je n'ai rien fait de mal, s'écrie-t-elle. Je crois les douze articles du Symbole, les dix commandements de Dieu. Je m'en rapporte au Pape de Rome, et je veux croire tout ce que croit la Sainte Eglise.

Mais, malgré tout, on insiste, on veut qu'elle se rétracte.

— Vous vous donnez bien de la peine pour me séduire, dit-elle.

— Faites ce qu'on vous conseille et vous serez délivrée de prison, insiste Erard.

Et de partout on lui crie : « Faites ce qu'on vous conseille ! Vous voulez donc vous faire mourir ? » Comme elle va remonter sur l'estrade, Loyseleur intervient avec une feinte bonté : « Jeanne, croyez-moi. Si vous le voulez, vous serez sauvée. Prenez votre habit. Faites ce qu'on vous ordonnera, sans quoi vous êtes en grand péril de mort. Si vous faites ce que je vous dis, vous serez sauvée. Vous aurez un grand bien et aucun mal, et vous serez remise à l'Eglise. »

Elle résiste longtemps, disant toujours qu'elle ne comprenait pas ce mot d'abjuration. Cauchon observait, prolongeant sa pause. Les Anglais s'impatientaient. Un des clercs de la suite du cardinal, ne comprenant pas l'attitude de l'évêque, lui reproche d'être favorable à la Pucelle et de trahir la cause des Anglais.

— Vous mentez, lui crie Cauchon. Vous me ferez réparation de cette injure. Je ne continuerai pas que vous ne m'ayez fait réparation. Vous mentez ! Par ma profession, je dois chercher le salut de l'âme et du corps de Jeanne !

Et il jette son papier à terre. Le cardinal reprend vivement son clerc qui s'appelait Laurent Calot. Jeanne, sur le conseil de Massieu, finit par dire :

— Je m'en rapporte à l'Eglise universelle. Que les clercs et l'Eglise voient le papier, et s'ils me disent que je dois le signer et faire ce qu'on me demande, je le ferai volontiers. Je me soumets au jugement de l'Eglise et je prie S. Michel de me conseiller !

Ainsi elle se soumet aux juges, mais avant tout à l'Eglise universelle.

« Je voyais bien, dit Massieu, qu'elle ne comprenait ni la cédule ni le péril.

— Signe tout de suite, lui déclare Erard brutalement, sans quoi, aujourd'hui même, tu finiras tes jours par le feu !

Le bourreau était là... « Jeanne répondit qu'elle aimait mieux signer qu'être brûlée, » rapporte Massieu. Elle ajouta : « Je n'entends rien révoquer que ce qui plaira à Notre-Seigneur. »

— Que faut-il faire ? demande Cauchon au cardinal de Winchester.

— Il faut la recevoir à pénitence.

L'évêque de Beauvais laisse la première sentence et se prépare à lire la seconde qui condamne Jeanne à la prison perpétuelle.

Laurent Calot tire alors de sa manche la formule d'abjuration que lui a remise Erard. Massieu lit la sienne, très courte, et Jeanne en répète les mots. Un grand tumulte s'élève. Les Anglais croyant que leur proie leur échappe jettent des pierres aux juges. On presse Jeanne de signer la cédule. Elle prend la plume, dit Aymond de Macy, et fait une sorte de rond en se moquant : « Je ne sais ni lire ni écrire, » dit-elle. « Laurent Calot, ajoute Macy, prit alors la main de Jeanne avec la plume et lui fit faire un signe dont je n'ai pas souvenance [1]. » D'après l'instrument du procès, ce serait « Jehanne, » suivi d'une croix. Plusieurs assistants disent : « Elle se moque de ses juges [2]. » Mais

[1] Ayroles, v, 56.
[2] Mailly. Ayroles, v, 100.

cela suffit à Cauchon, et Nicolas Loyseleur dit à la Pucelle :

— Jeanne, vous avez fait une bonne journée, et, s'il plaît à Dieu, vous avez sauvé votre âme.

XXIV

L'ABJURATION DE JEANNE

Jeanne avait-elle abjuré ? Telle est la question que doit se poser l'historien impartial.

I

La première condition pour une abjuration c'est de savoir ce qu'on abjure, ce qu'on dit, ce qu'on rétracte, ce qu'on signe.

Or, dit Manchon, « je n'ai pas souvenance qu'on ait jamais exposé à Jeanne la formule d'abjuration, qu'on la lui ait fait comprendre, qu'on la lui ait lue, si ce n'est au moment même de l'abjuration. »

« Je crois, ajoute Boisguillaume, le second greffier, que Jeanne ne comprenait aucunement cette formule ; elle ne lui fut jamais expliquée. Pendant longtemps elle refusa de la signer. Enfin, forcée, la crainte la lui fit signer. Elle fit une croix. »

Pour lui arracher cette signature, on lui promit qu'on la mettrait non plus dans son cachot, avec ses horribles gardiens, mais dans une prison d'Eglise.

D'ailleurs, en donnant sa signature, elle souriait, dit Manchon, « *subridebat ;* » elle ne considérait pas cet acte comme sérieux, et les Anglais non plus, car plusieurs, ajoute de Mailly, déclaraient hautement que c'était une moquerie, une farce *(truffa)*, et ils en étaient indignés.

Elle avait été interrogée dans la séance du 1er mars au sujet de la croix qu'elle mettait sur ses lettres, et elle avait répondu : « Je mettais quelquefois une croix, comme un signe à celui de mon parti auquel j'écrivais de ne pas faire ce que je lui écrivais [1]. » Ces paroles ne sont-elles pas une indication de son intention, quand elle traça la croix au bas de la formule ? Ne semblè-t-il pas que, par ce signe, elle témoignait sa désapprobation de l'acte auquel on la contraignait ?

Mais aussi bien la formule qu'elle signa ainsi fut-elle celle que lui lut Jean Massieu et qu'elle répéta mot pour mot ?

Certainement non.

Monet, le secrétaire de Beaupère, et le médecin de La Chambre ont vu la formule lue par Massieu : elle contenait, disent-ils, « six ou sept lignes du format d'une feuille de papier plié. » « Elle dura environ le temps d'un *Pater noster,* » ajoute Miget. Or celle que Jeanne a signée est douze fois plus longue et aurait demandé un quart d'heure pour être répétée.

Et que dit-elle donc, cette formule ?

— « Moi, Jeanne, communément appelée la Pucelle, misérable pécheresse, après que j'ai connu les pièges d'erreur auxquels j'étais tenue, et que, par la grâce de Dieu, je suis retournée à notre Mère la Sainte Eglise, afin que l'on voie que non pas feintement, mais de bon cœur et de bonne volonté, suis retournée à icelle, je confesse que j'ai très grièvement péché en feignant mensongèrement avoir eu révélations et apparitions de par Dieu, par les Anges, et sainte Catherine et sainte Marguerite, en séduisant les autres, en croyant follement et légèrement, en faisant superstitieuses divinations, en blasphémant Dieu, ses saints et ses saintes ; en transgressant la loi divine, la Sainte Ecriture, le droit canon ; en portant habit dissolu, difforme et déshonnête, contre la décence de nature, et les cheveux rognés à la manière des hommes, contre toute honnêteté du sexe de femme ; en portant des armures par grande présomption, en désirant cruellement effusion de sang humain, en disant que toutes ces choses, je les ai faites par le commandement de Dieu, des anges et des saintes ci-dessus dites... en méprisant Dieu et ses sacrements ; en faisant sédition, en idolâtrant, par adoration, des mauvais esprits et en les invoquant. Je confesse aussi que j'ai été schismatique et que par plusieurs manières j'ai erré dans la foi. Lesquels crimes et erreurs, de bon cœur et sans fiction, moi, de la grâce de Notre-Seigneur, retournée à voie de vérité, par la sainte doctrine et le bon conseil de vous et des docteurs et maîtres que vous m'avez envoyés, abjure par le reniement présent, et de tout y renonce et m'en éloigne entièrement... »

Qui oserait croire que Jeanne ait prononcé de telles paroles, où elle aurait renié complaisamment et bassement son pur et glorieux passé ?

La substitution scélérate est évidente. Massieu a lu une formule courte, anodine, que Jeanne a répétée, qui ne nous a pas été transmise, pour cause, et Laurent Calot en a tiré de sa manche une autre, celle-ci sur laquelle, sans savoir, sans se rendre compte, puisqu'elle ne savait pas lire, Jeanne a tracé une croix, d'ailleurs désapprobatrice peut-être.

C'est pourquoi les juges du procès de réhabilitation ont conclu : « Cette prétendue abjuration est fausse, perfide, extorquée par la violence et la crainte, la présence du bourreau et la menace du bûcher. Elle ne fut ni prévue, ni comprise par la Pucelle. »

Voici enfin le témoignage de l'huissier Jean Massieu :

« Après la prédication faite à Saint-Ouen, Erard tenait une cédule en mains. Il dit à Jeanne : « Tu abjureras et tu signeras cette cédule. » Il me la remit pour la lire et je la lus devant Jeanne. Je me rappelle bien que, dans cette cédule, il était spécifié que désormais elle ne porterait ni armes, ni habit d'homme, ni cheveux taillés, et plusieurs autres choses dont j'ai perdu le souvenir. Je sais bien que cette cédule contenait huit lignes environ, et pas davantage. Je sais à n'en pas douter que ce n'est pas celle qui est mentionnée au procès. La formule que j'ai lue et que Jeanne a signée est différente de celle qui est au procès [1]. »

II

Après cette étrange substitution, Cauchon, sans achever de lire la première sentence, puisque Jeanne a abjuré en apparence, prononce et promulgue la seconde. Les pasteurs de l'Eglise, dit-il, doivent veil-

[1] Ayroles, v, 223.

[1] Ayroles, v, 151.